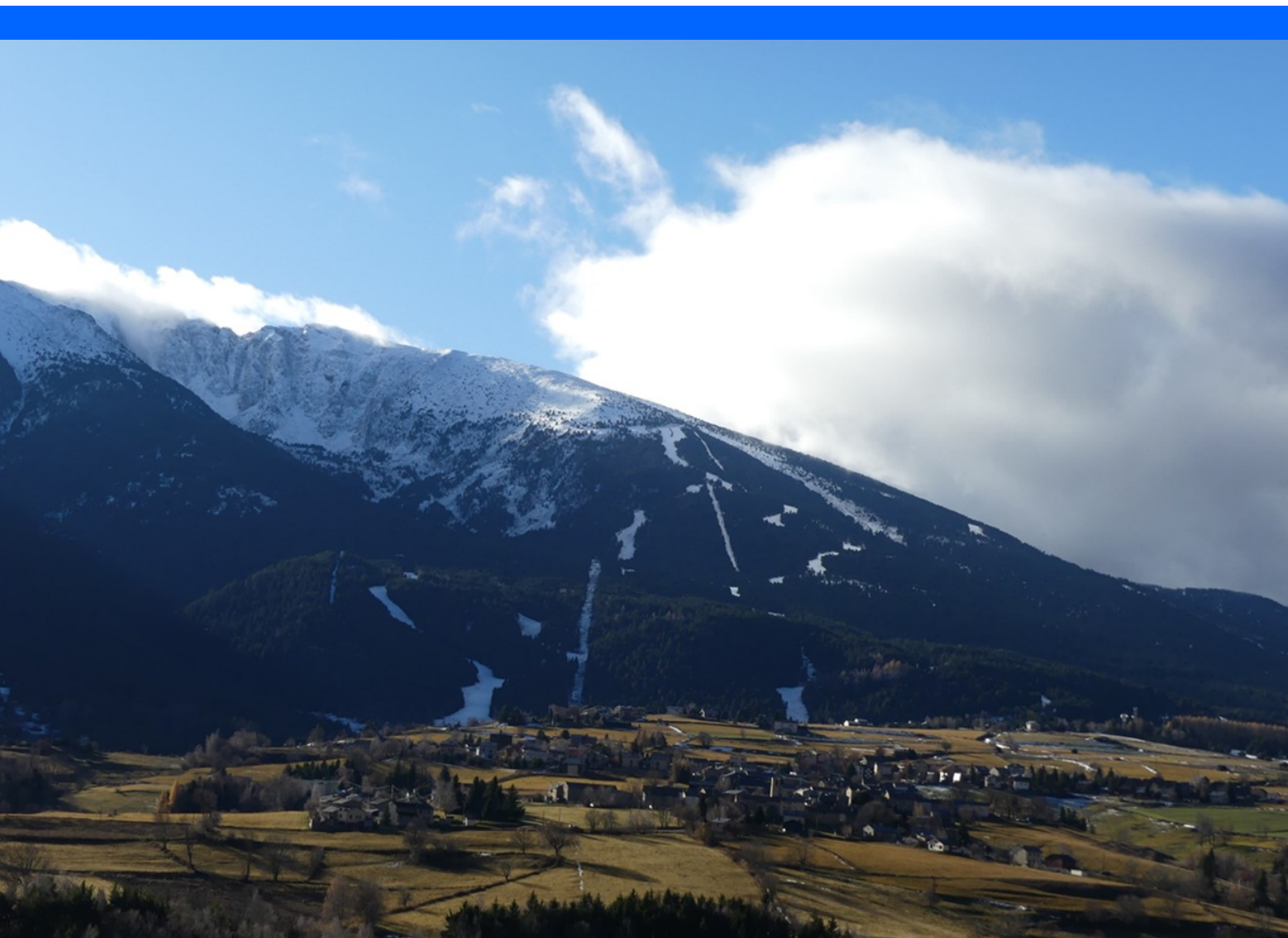


# Bulletin municipal 2022

## Commune de Saint Pierre Dels Forcats

Décembre 2022- Janvier 2023  
Numéro 21 - Édition municipale - Mairie de Saint Pierre Dels Forcats



21 Grand Rue 66210 Saint Pierre Dels Forcats  
[www.stpierre.fr](http://www.stpierre.fr)

## Contacts utiles

**Station de sports d'hiver** 04.68.04.25.25  
Site internet : [www.trio-pyrenees.com](http://www.trio-pyrenees.com)

**ESF** : 04.68.04.26.57

**École** : 04.68.04.20.35

**PNR** : 04.68.04.97.60

**Communauté de Communes** :  
04.68.04.49.86

**Déchetterie Bolquère** : 04.68.04.64.54

**Maison sociale à Font-Romeu** :  
04.68.30.19.58

**Permanences sociales** sur rendez-vous  
04.68.30.19.58

**Aide à domicile ADMR** : 04.68.04.31.56

**Crèche** : 04.68.04.20.75

**Scolaire/Périscolaire/Centre de Loisirs** :  
04.68.04.49.86

**Syndicat d'eaux** :  
07.87.31.02.39  
04.68.04.21.04

**Dépannage électricité** : 09.72.67.50.66

**Contact présence verte et animation seniors** : 04.68.04.49.86

**Météo montagne** : 32 50

**Etat des routes PO** : 04.68.38.12.05

**Trésorerie de Prades** : 04.68.96.07.85  
[www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)

**Services publics de proximité - Faciliter les démarches du quotidien** :  
07.56.36.87.06

## Sommaire

- Le mot du Maire.....P3
- La « dette » de la station de ski : état des lieux au mois de décembre 2022.....P4
- Le comité des fêtes.....P7
- Le Syndicat de l'eau.....P8
- La Jeunesse / Espace solidarité CCAS.....P10
- Les Festivités.....P11
- Les nouvelles du Cambre d'Aze.....P12
- L'école.....P14
- La Forêt / La chenille processionnaire .....P15
- Les Finances .....P16
- La bibliothèque .....P18
- Le bilan sécurité.....P19
- L'État civil.....P20

## Mairie de Saint Pierre Dels Forcats

**Téléphone** : 04.68.04.21.04

**Mail** : [accueil@mairiestpierreforcats.fr](mailto:accueil@mairiestpierreforcats.fr)

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h

Maire et adjoints sur rendez-vous

**Site internet** : [www.stpierreforcats.fr](http://www.stpierreforcats.fr)



## Le mot du maire

Les années se suivent et malheureusement ont tendance à se ressembler sur le front des mauvaises nouvelles. 2022 ni aura pas échappé. Le Covid 19 qui poursuit inlassablement sa route avec ses variants, la guerre à nos portes avec ce conflit entre l'Ukraine et la Russie, une inflation galopante qui a plongé grand nombre de nos concitoyens dans la difficulté et précarité et en fin d'année une crise sans précédent concernant notre système d'approvisionnement en énergie.

Bien qu'il ne faille pas tomber dans une sinistrose exacerbée, ces constats sont là, clairement identifiés et certainement durables.

Ils ne sont pas non plus sans retombées sur la gestion communale avec notamment des augmentations sans précédents des dépenses de fonctionnement imposées sans compensation gouvernementale ...

Pour autant, l'équipe municipale elle, concentrée sur sa tâche, l'idée étant bien évidemment de continuer d'avancer dans nos projets, sans avoir recours à l'augmentation des impôts locaux, a travaillé assidûment à l'élaboration de nouvelles réalisations qui devraient prendre forme dès 2023.

2022 aura été également l'aboutissement de quatre longues années de travail concernant la renégociation de notre dette communale.

Vous trouverez dans les pages suivantes une explication rationnelle concernant cette renégociation et ces bienfaits au niveau de la trésorerie de notre commune.

2022 aura été également un tournant pour notre station de ski avec son rattachement à la SPL TRIO.

Également, une information sur cette très importante mutation ainsi qu'un dépliant spécifique concernant la SPL TRIO vous est transmis dans ce communiqué.

Au niveau des réalisations, nous avons réhabilité le rocher d'escalade du Mouli et avons signé une convention avec la Fédération Française de Montagne et d'Escalade pour son suivi sécuritaire.

Le suivi comptable de cette réalisation est joint.

Notre équipe communale s'est restructurée dans ces divers services.

Ainsi nous avons accueilli au SIAEPA (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement) Monsieur Renaud VACA en remplacement de Madame Nathalie MARCHAND et Monsieur Kévin LOUBIES employé au service technique de la commune en remplacement de Monsieur Nicolas BONIFACE.

Nous leur souhaitons la meilleure intégration et réussite professionnelle.

En cette fin d'année, j'adresse mes vifs remerciements à toute les équipes communales, qu'elles soient administratives, techniques ou d'élus pour leur complet dévouement dans le but de rendre vraiment accessible leur mission de proximité auprès de nos concitoyens.

Je vous souhaite à toutes et tous, une très belle année 2023.

Pierre BLANQUÉ

## La « dette » de la station de ski : état des lieux au mois de décembre 2022.

### ***Renégociation bancaire, avenant au protocole de décembre 2005***

Le 20 octobre 2022 restera une date très importante pour notre commune en ce qui concerne la gestion de sa dette financière.

En effet, après quatre années d'un travail sans relâche auprès des établissements financiers, la signature le 22/10/2022 d'un avenant au protocole signé en décembre 2005 permettra, après amortissement d'un financement de 6.255.042,60 € (\*) sur une durée de 19 ans au taux fixe de 1,6% , soit une annuité de 384.391,35 € (laquelle sera amortie par les deux communes St Pierre et Eyne au prorata de leurs dettes d'origine) de solder définitivement notre dette structurelle liée à l'exploitation de notre station de ski entre 1966 et 1999.

(\*) 2.502.017,04 € pour St Pierre et 3.753.025,56 € pour Eyne.

### ***Rappel sur le contexte de la création de cette dette***

De sa création 1965/1966 et jusqu'en 1999, la station est gérée par une Régie de sports et loisirs. Un loyer est versé par la Régie à la commune, cette dernière s'acquittant des règlements des prêts contractés auprès des établissements bancaires (Dexia, Crédit Agricole, Caisse de dépôts, Caisse d'épargne, Groupama et Crédit Mutuel). Un prêt avait été également octroyé par le Département. Les premières difficultés dans le remboursement des prêts contractés pour la mise en place de notre station de ski interviennent dans les années 1993/1994.

Suite à ces impayés auprès des banques, une convention financière et de développement avait été signée en mai 1995 entre les banques, les services de l'état et la commune, pour un montant de 4.644.044 €, soit déjà une augmentation significa-

tive de 946.253 € par rapport à la dette d'origine.

Malheureusement, cette convention ne pourra s'appliquer car calculée sur des ressources financières, commune + régie, surévaluées.

Les conséquences du non-respect de ce plan de remboursement vont se concrétiser par des « sanctions » ordonnées par les préfets qui se sont succédé sur la période avec notamment l'augmentation des impôts à leur tranche la plus élevée, des difficultés de fonctionnement basiques, les budgets étant systématiquement arrêtés après saisine des préfets par un magistrat de la chambre régionale des comptes.

En octobre 1999 est créé le Syndicat Intercommunal d'Exploitation du Cambre d'Aze (SIECA).

Très décrié à sa mise en place, ce rapprochement avec la station voisine d'Eyne, souhaité et fortement appuyé par les pouvoirs publics, permettra par la mise en commun de son exploitation sous la même Entité « Espace Cambre d'Aze » de retrouver à terme un peu plus de sérénité avec les « Institutionnels ».

Malgré nos très nombreuses sollicitations auprès des pouvoirs publics et des banques, il aura fallu attendre plus de dix ans pour que le SIECA, les communes de Saint-Pierre-dels-Forcats et d'Eyne signent un protocole d'accord le 1<sup>er</sup> décembre 2005 avec les six établissements bancaires précités (Dexia, Crédit Agricole, Caisse de dépôts, Caisse d'épargne, Groupama et Crédit Mutuel).

Ce protocole prévoit notamment, le transfert de compétence montagne au SIECA par les deux communes. De ce fait, l'ensemble des actifs amortis, ainsi que la charge de la dette financière liée à l'activité « neige » afférents au domaine skiable (St Pierre + Eyne) ont été transférés en totalité au SIECA.

Cette dette d'un montant total de 15 026 082 € (soit une augmentation de 5 987 081 € par rapport aux dettes d'origine des deux communes, est décomposée en deux parties :

- La « partie principale » pour un montant de 6.449.929 €, dont le remboursement est assuré suivant un prêt sur 30 ans, à 4% par les deux communes au prorata de leur endettement respectif d'origine ;

- La « partie secondaire » pour un montant de 8.576.153 €, dont l'annuité de remboursement est calculée à hauteur de 50% de l'épargne brute dégagée par le SIECA.

Ce calcul s'effectue toutes les fins de saisons au cours d'un Comité de suivi en Préfecture, en présence des banques concernées, des services de l'Etat, du SIECA et des deux maires.

A partir de cette date, bien que chacune des deux communes soient rigoureusement liées à sa dette d'origine (comptabilité et traçabilité assurée par les trésoreries de Mont Louis pour St Pierre et de Saillagouse pour Eyne) et que Messieurs les Maires soient bien évidemment consultés et soient parties prenantes du projet, le SIECA sera seul référent pour toutes les transactions et négociations qui s'en suivront.

### ***Avenant d'octobre 2022***

Consolidé au montant total très important de 15 026 082 €, la signature en décembre 2005 d'une convention de remboursement des dettes financières des communes de Saint-Pierre-dels-Forcats et d'Eyne a eu le grand avantage de mettre un terme à plus de dix années de créances impayées et de renouer avec la communauté bancaire une relation plus apaisée, basée sur la confiance et la transparence.

Toutefois, si la « dette principale » s'amortit méthodiquement et rigoureusement par les deux communes depuis la signature de cette convention, force est de constater qu'il n'en est pas de même pour la « dette secondaire ».

Cette difficulté à pouvoir rembourser cette dette en capital sur chacun des exercices au prorata des résultats obtenus au regard des 50% d'épargne brute dégagés et ce malgré les efforts soutenus de gestion, est un constat qui a été relevé depuis 2005 à chacun de nos comités de suivi annuels.

En fait, seulement 483.659,18 € ont pu être remboursés en capital en 16 annuités.

En conséquence, cette dette secondaire issue de la capitalisation des intérêts de toute sorte qui ont été générés par le défaut de paiement entre 1994 et 2005 devait être renégociée.

Après qu'un travail important de reconstitution ait été réalisé pour reconstituer son historique sur la part des intérêts et frais de retard capitalisés, appuyé sur les actes détenus par les trésoreries, une demande de remise partielle a été adressée en décembre 2021 par le président du SIECA aux établissements bancaires.

L'entrée en 2022 du SIECA dans la société publique locale (SPL) TRIO et du projet «4 saisons » de restructuration globale des trois stations qui la composent (Formiguères, Porté -Puymorens et du Cambre d'Aze), porté par le Département des Pyrénées-Orientales et la Région Occitanie, a fortement pesé dans la décision globale des banques d'accepter cette renégociation.

En effet, dans ce cadre, il a été acté que la SPL ne reprendrait pas les dettes historiques des stations et force est de constater que compte tenu du transfert de l'exploitation du SIECA vers TRIO, l'assiette Financière des deux communes de Saint-Pierre-dels-Forcats et d'Eyne ne leur permettait pas d'honorer la totalité du remboursement de la dette secondaire prévue au protocole de 2005.

Après de nombreuses réunions présidées pour les dernières par Monsieur Dominique FOSSAT, Sous-préfet de Prades, un accord a enfin été trouvé entre partenaires financiers, services de l'Etat, DDFIP, SIECA, communes et département.

La signature de cet avenant est intervenue à la préfecture le 22 octobre 2022 en présence de M. le préfet, de M. le sous-préfet de Prades, de Mme la Présidente du Conseil départemental des Pyrénées Orientales, des représentants mandatés de chaque banque, de la DDFIP, du président et vice-présidente du SIECA et des maires de Saint-Pierre-dels-Forcats et d'Eyne.

Concrètement, outre le fait de stabiliser d'une manière définitive notre dette structurelle liée à l'exploitation de notre station de ski sur la période et de donner plus de visibilité à nos comptes budgétaires, cela représente pour notre commune :

- Une économie de 2 062 581 € (montant représentant la capitalisation des intérêts et frais divers lors de cette renégociation)
- Soit 13 années de gagnées en remboursement de notre dette auprès des banques.

### ***Situation financière au 30 juin 2022 du Syndicat Intercommunal d'Exploitation du Cambre d'Aze :***

Créé en octobre 1999, le SIECA aura exploité en gestion commune (St Pierre et Eyne) jusqu' au 30 juin 2022, date à laquelle il a été intégré avec les stations de Formiguères et de Porté Puymorens à la Société Publique Locale TRIO PYRENEES.

Vous retrouverez annexé à ce bulletin un exemplaire édité par TRIO PYRENEES explicite sur son fonctionnement, projection et volonté de réussir.

Pour autant le SIECA ne sera pas dissous et continuera de fonctionner, non plus sur l'exploitation, mais notamment sur sa relation avec les banques et les administrations.

Il restera également très à l'écoute et aura un rôle décisionnel dans l'élaboration des programmes d'investissements qui seront réalisés par la SPL TRIO.

Au 30/06/2022 il restait à rembourser au SIECA deux prêts pour un montant total en capital restant dû de 157 000 €, lesquels ont été transférés à la SPL TRIO qui continuera leurs amortissements auprès de la Banque Populaire et de la Banque postale.

Au cours de ces nombreuses années de difficiles négociations, qu'il m'a incombé de mener au nom et pour le

compte de notre commune et du SIECA, je tiens à remercier très chaleureusement, les élus des deux communes pour leur confiance et leur soutien, les établissements bancaires, la DDFIP en la personne de M Stéphane Gilles et Madame Bauloz, secrétaire générale de la sous-préfecture de Prades qui ont été des soutiens très actifs et assidus à la bonne réalisation de ce dossier.

Pierre BLANQUÉ,  
Maire de Saint-Pierre-dels-Forcats

### 1/ Reconstitution de la dette St Pierre au regard des négociations successives 1995, 2005 et 2022

Cumul dettes à l'origine= 3 697 791 €

Renégociation 1995= 4 644 044 €

Renégociation décembre 2005= 5 861 993 €

Différence convention 2005 et dette d'origine = 2 164 202 €

### 2/ Suivi renégociation de décembre 2005 : constitution de la dette SIECA

Dettes primaires = 2 905 062 €

Dettes secondaires= 2 956 931 €

Total = 5 861 993 €

Capitalisation des intérêts organisée lors de la renégociation = 2 062 581 €

Remboursement dette secondaire= 219 329 €

Reste sur dette secondaire après remise des intérêts capitalisés :

Et remboursement dette secondaire= 675 021 €

(Soit 2 956 931 – 2 062 581 – 219 329) = 675 021 €

### 3/ Suivi renégociation, avenant d'octobre 2022 sur le protocole 2005

(Proposition de renégociation acceptée par les partenaires financiers)

Restant dû sur dette primaire (convention de décembre 2005 au taux d'intérêt 4% sur 30 ans) + reste dû de la dette secondaire après soustraction des intérêts et frais divers bancaires et remboursement dette secondaire

Restant dû sur dette primaire = 1 826 996 €

Restant dû dette secondaire = 675 021 €

Total = 2 502 017 €

Taux d'intérêt négocié= 1,60 %

Durée négociée en années= 19

Annuité= 153 756,58 €

# Le Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes est une association qui organise des manifestations et festivités à Saint Pierre Dels Forcats tout au long de l'année.

Le comité est une belle aventure à connaître et à vivre...

Après une belle année avec de nombreuses manifestations, une petite équipe s'est mise au travail et s'est lancée ce défi un peu fou : organiser le jour de l'an pour finir l'année 2022 comme il se doit dans notre village. Une très belle réussite !!!

Le Comité des Fêtes est heureux de poursuivre sur la même lancée son activité pour l'année 2023. Nous vous remercions et nous vous disons à très bientôt sur une prochaine manifestation.

Les bénévoles du Comité

*Samedi 31 décembre*  
à la salle des Fêtes à St Pierre dels Forcats  
A partir de 20€  
Soirée dansante  
2023

75€ par adulte  
25€ par enfant\* (jusqu'à 12 ans)

**Menu :**  
Verre de sangria ou muscat  
Fôyé gras sur son pain d'épice - saumon fumé  
Frou normand  
Chapon aux morilles et sa sauce fôyé gras accompagné d'un gratin daubinois bûcherin et pommes de terre  
Assortiment de fromages  
Omelette norvégienne  
Une coupe de champagne  
Un café  
Soupe à l'oignon  
2 pichets de vin rouge + 2 pichets de vin rosé pour 4 pers.

**Menu enfant :**  
- Deux verres de sirop  
- Assiette de charcuterie  
- Chapon aux morilles et sa sauce fôyé gras accompagné d'un gratin daubinois bûcherin et pommes de terre  
- Assortiment de fromages  
- Une glace  
- Un verre de pulisier à la pomme

Info : 06.74.68.47.04 ou 06.09.43.86.93

\*Cotillons compris - Hors boissons

Organisé par le comité des Fêtes. Bulletin d'inscription à remettre à la Mairie ou à l'Épicier du Cambre jusqu'au 22 décembre (Plaiement, à la réservation en chèque, espèces, virement). Non remboursable - Places limitées. Entrée refusée pour toutes personnes extérieures au village.



**Dimanche 15 mai**

**VIDE-GRENIERS** 5€ par exposant

Inscriptions et renseignements au : 06.74.68.47.04 ou 06.09.43.86.93

Organisé par le comité des Fêtes de St Pierre

A partir de 8h00  
(Accueil des exposants à partir de 7h30)

tes

**Mobilisons nous contre le cancer du sein !**

**OCTOBRE ROSE - 9 octobre 2022**

**SAINT PIERRE DELS FORCATS**

14h00 : Marche rdv à la mairie (Durée 1h environ)  
CODE VESTIMENTAIRE : Du rose et encore du rose.

En suivant jusqu'à 18h : Jeux de sociétés, Jeux de cartes à la salle des fêtes (N'hésitez pas à partager vos jeux préférés !)

Le comité des Fêtes ne fixe pas de tarif pour cet événement, afin d'aider la lutte contre le cancer du sein, il sera mis à disposition une boîte permettant à chacun d'y contribuer ou non.

Les fonds récoltés sont reversés en totalité à la ligue contre le cancer du sein [www.octobre-rose.ligue-cancer.net](http://www.octobre-rose.ligue-cancer.net)

**Concours de pêche** Places limitées

**14 août 2022**

**Saint Pierre dels Forcats**

Lac du Boutas  
Avenue général de Gaulle

Inscription sur place à partir de 9h30  
Début du concours à 10h  
Tarif unique : 15€

Matériel non fournis - Pas de vente d'appâts et matériel - Permis non obligatoire

Renseignements / règlement concours : 06 74 68 47 04 ou page facebook le comité des fêtes de st pierre



Comité des fêtes

# LETTRE DU PRESIDENT DU SIAEPA

Mesdames, Messieurs

Les membres du comité syndical, l'équipe administrative et technique, le Président du SIAEPA vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

Au cours de cette année 2022 des travaux ont été réalisés pour l'amélioration de nos réseaux eau potable et assainissement :

- réparations urgentes de fuites sur réseau eau potable sur La Cabanasse, St Pierre dels Forcats et Mont-Louis,
- création de branchements eau potable et assainissement pour de nouveaux abonnés,
- campagnes de curage des égouts au printemps et à l'automne comme chaque année,
- réhabilitation des réservoirs syndicaux,
- renouvellement des réseaux eau potable et assainissement lotissement Patau au col de la Perche,
- création de deux maillages rond-point du CNEC (permettant de supprimer 225 mètres de conduite fuyarde),
- remplacement des vannes du réservoir Parent.

Pour autant certains travaux essentiels n'ont pu être réalisés, par manque de trésorerie et par l'incertitude des augmentations que nous subissons sur l'énergie, les matériaux....

Nous venons de renouveler le contrat avec SUEZ pour l'exploitation de la station d'épuration pour l'année 2023 : augmentation de 30 % par rapport à 2022 !!!

Nous avons dû reporter :

- la réhabilitation du réservoir RN 116. Une piste doit être créée pour permettre ces travaux d'étanchéité, indispensables et urgents, avec du matériel lourd. Elle traverse des parcelles privées, et à ce jour pas d'autorisation des propriétaires,
- la réfection des toits terrasse des captages + répartiteur,
- le schéma directeur pour l'eau potable. Etude globale de notre réseau qui va déboucher sur un programme priorisé de travaux.

Le 5 juillet avec les classes de CE2, CM1 et CM2 de St Pierre dels Forcats, leurs Maitresses et accompagnateurs, sous la direction de Nicolas, a été organisée une visite aux sources de Clot de Rhodes et réservoirs syndicaux qui alimentent nos trois communes en eau potable. Nicolas s'est transformé en guide, expliquant aux enfants le circuit de l'eau et les encourageants à la préserver et à l'économiser.

Cela nous a permis de constater un débit constant normal malgré la période de sécheresse déclarée : surveillance sécheresse. Par-contre sur le forage de la route des Artigues, qui alimente le Col de la Perche et La Cabanasse, nous avons constaté un abaissement de la nappe phréatique ce qui nous a conduit à fermer les fontaines publiques de La Cabanasse, Mont-Louis et Col de La Perche. Nous constatons depuis quelques années moins de précipitations et moins de chutes de neige. Cette ressource n'est pas inépuisable et nous devons la protéger.

Nous devons continuer à améliorer notre réseau d'alimentation en eau potable en remplaçant les parties fuyardes :

- Rue des Tilleuls à La Cabanasse,
- Conduite en sortie du réservoir Exigat, route des pistes à St Pierre dels Forcats,
- Secteur del Mouli à St Pierre,
- Route de la Cabanasse entre La Cabanasse et St Pierre dels Forcats.

Liste non exhaustive, chaque jour nous apporte des surprises et du travail urgent pour Nicolas.





Au 2<sup>ème</sup> semestre 2022 nous avons dû procéder à une augmentation du prix de l'eau et assainissement, et ce malgré les aides financières de nos 3 communes dont j'en remercie les Maires, les subventions accordées par l'Agence de l'eau ainsi que le Département, pour la réalisation des travaux d'amélioration des réseaux.

Je suis bien conscient que dans la situation économique difficile que nous subissons pour beaucoup d'entre nous, augmentation est un mot que je voudrai voir disparaître, mais je suis confronté à la réalité qui est d'assurer et de garantir la distribution d'eau potable et assainissement des eaux usées et que des travaux, donc des investissements sont nécessaires.

**A sa source l'eau est gratuite et n'appartient à personne. L'eau n'a pas de prix car essentielle à la vie, à nous tous de la préserver, de ne pas la gaspiller.** Les abonnés paient le captage de l'eau, le stockage, le traitement, la distribution et la garantie de disposer d'un produit de qualité conforme aux normes 24 h/24 en livraison directe chez eux, ainsi que l'assainissement des eaux usées, avant rejet en milieu naturel.

Notre eau est soumise à des contrôles périodiques par un laboratoire indépendant sous contrôle de l'Agence régionale de santé (ARS.) Les résultats sont affichés en chaque mairie, et peuvent être transmis par courriel sur demande au SIAEPA.

Bien à vous.

Le Président Daniel FOURNIER



### Coordonnées du SIAEPA du Cambre d'Aze

Téléphone : 04.68.04.21.04 ou 07.87.31.02.39

Mail : [siaepa-cambre-d-aze@orange.fr](mailto:siaepa-cambre-d-aze@orange.fr)

Adresse : 21 Grand'Rue 66210 SAINT PIERRE DELS FORCATS

Site internet



## Jeunesse / Espace solidarité CCAS

Votre enfant fait du sport, pratique une activité culturelle ou de loisir dans une association locale ?

Cette année la commune souhaite ardemment que chaque jeune habitant à SAINT PIERRE DELS FORCATS ait accès au sport, à la culture et aux loisirs. Ainsi elle a voté une aide financière de 50 euros par enfant.

Pour en bénéficier, votre enfant doit :

- ⇒ Avoir entre 5 ans et 18 ans (au-delà pour les étudiants),
- ⇒ Résider à SAINT PIERRE DELS FORCATS,
- ⇒ Adhérer à une association sportive, culturelle ou de loisir local.

Pour obtenir cette aide financière, vous devez vous présenter à la mairie de SAINT PIERRE DELS FORCATS, ou envoyer par courrier ou mail les photocopies des documents suivants pour chaque enfant :

- 1) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, facture d'eau, assurance habitation ou dernier loyer),
- 2) Une pièce d'identité de l'enfant (livret de famille, carte d'identité, passeport ou carte de collégien, lycéen ou étudiant),
- 3) Une attestation d'inscription dans une association sportive, culturelle ou de loisir local.

## 3 Jeunes femmes de Saint Pierre Dels Forcats mise à l'honneur :

### Shawna PENDRY

Présente sur le circuit coupe d'Europe depuis 2 saisons

Participation à 2 championnats du monde avec l'équipe nationale d'Angleterre. Pure produit de la formation du lycée de Font-Romeu section & pôle pendant 7 ans. 10ème au JO de la Jeunesse en 2019

Participation au Mondiaux U19



### Manon PINEDE

Pas une seule course de Ski – Alpinisme sans médailles pour la jeune skieuse

U16 du club Alticim Font Romeu. Elle remporte les deux coupes de France de

VR de la saison, et prend l'argent sur le Championnat de France de la discipline.

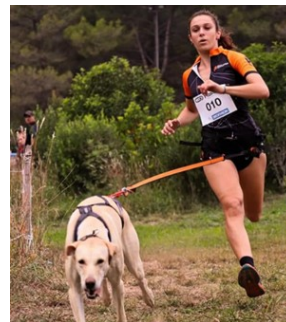
En équipe, Manon Pinède remporte la Coupe de France Pierra Menta avec le C

hampionnat de France à la Sybelles-Villarinche et à la Pierra Menta.



## Estelle ALIEU

Une Championne en ski joëring, Canicross et Cani VTT. Victoires au trophée régional, national, championne d'Europe en 2021, vice-championne du monde en 2022 à Plédran.



Félicitation à un nouveau Moniteur de ski diplômé en 2022 Rémi CAZALS

*Nous sommes un petit village mais nous avons de grands Champions...*



Sylvie GAURENNE & Jean-Marie PINEDE

## Festivités

Dernièrement s'est tenue dans la salle polyvalente de notre commune,

Le goûter des enfants non scolarisé avec la remise de cadeaux par le père Noël ainsi qu'une belle soirée festive.

En préambule des fêtes de Noël, période traditionnellement propice à la convivialité et aux cadeaux, la municipalité avait convié à cette occasion autour d'une même belle table, ses aînés, ses services communaux et syndicaux, son comité d'animation et ses élus.



Autant dire que ce rapprochement intergénérationnel fut une réelle réussite, lequel manifestement aux dires de certains en appelle d'autres.

Le maire, ses adjoints et les membres du conseil municipal tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées au succès de cette soirée, avec une mention au personnel communal et syndical.

Merci également au Père Noël pour son "professionnalisme" et sa très bonne gestion lors de la remise des cadeaux aux tous petits et également aux plus grands.

Pierre BLANQUÉ

# Les nouvelles du Cambre d'Aze

## Saison 2021/2022

Comme prévu, nous avons poursuivi avec Altiservice la prestation d'accompagnement à l'exploitation initiée lors de la saison 2019/2020.

Compte tenu que M. Jacques ALVAREZ a été promu Directeur de Font-Romeu/ P2000 et de ce fait moins présent sur notre domaine, c'est M. Bernard HERRERIA qui a officié sur le Cambre d'Aze en qualité de Directeur.

Saison qui, malgré un enneigement conséquent en début de saison, a connu quelques problèmes de logistique et de personnel saisonnier au démarrage ;

### Au niveau du personnel :

#### Permanent :

Le remplacement de notre cheffe d'exploitation partie continuer sa carrière professionnelle chez la station voisine du Puigmal s'est effectué sans problème après recrutement, M. Jérémy LAUBRAY en provenance des Angles.

Avec M. Éric VILMIN son suppléant, le binôme a très bien fonctionné.

L'embauche de Mme Françoise FORGE au poste de responsable de la gestion financière et administrative a conforté favorablement notre équipe de permanents.

#### Saisonniers :

Pour faire face à la carence au niveau de l'embauche des saisonniers, nous avons mis en place une structure d'accueil dans l'immeuble des « Éclaireurs ». Cette dernière a permis de loger durant la dernière saison de ski 7 saisonniers lesquels ont complété nos équipes au sein de notre station de ski.

Compte tenu de l'engouement suscité, nous avons élargi pour cette saison 2022/2023 cette structure intégrant chambre, cuisine équipée, buanderie et salle de restauration (détente) à 21 chambres ;

17 chambres simples aux prix de 300 € TTC

4 chambres doubles aux prix de 400 € TTC

Cette approche est un réel succès puisque mi-décembre, la totalité des chambres mises à disposition étaient louées, majoritairement par des saisonniers travaillant dans les stations de ski (Cambre d'Aze et autres).

L'idée étant de continuer durant la saison estivale et automnale cette formule de location en l'adaptant

systématiquement à la demande (groupe, par exemple).

### Au niveau du cycle d'exploitation :

La saison a commencé le 1<sup>er</sup> décembre et s'est terminée le 20 mars, soit 110 jours d'exploitation ce qui la situe au-dessus des 92/95 jours moyens depuis la création du SIECA en 1999.

Malgré des problèmes récurrents relevés au niveau de la nouvelle billetterie et main libre réglés en début de saison et une panne notable du télésiège, l'exploitation s'est ensuite déroulée sans autre problème majeur, bien soutenue par l'enneigement exceptionnel de début de saison.

Au final, nous réalisons un chiffre d'affaires de 2 208 076 €, significatif d'une très belle saison pour le Cambre d'Aze.

Nous avons employé au cours de la saison 54 saisonniers.

A l'issue de cette dernière, compte tenu des carences en personnel permanent et du départ de Monsieur Angel HERENCIA, nous avons proposé à deux employés travaillant déjà sur le Cambre d'Aze de les embaucher en CDI.

Cette restructuration s'imposait pour l'amélioration et le bon fonctionnement de notre site:

Il s'agit de Ms Kevin MILLEVILLE et Damien INGLES, ce qui porte à 5,5 le nombre d'employés permanents :

M. Jérémy LAUBRAY : chef d'exploitation,

M. Éric VILMIN : suppléant chef d'exploitation, responsable neige de culture et du système électrique,

M. Marc MOLINIER : responsable des achats et qualité (employé à mi-temps),

Mme Françoise FORGE : responsable financière et administrative,

M. Damien INGLÉS : responsable garage,

M. Kévin MILLEVILLE : technicien remontées mécaniques.

L'ensemble de ce personnel permanent a intégré en juin 2022 la nouvelle société publique locale (SPL) TRIO PYRENNES.



## Pourquoi avoir intégré la SPL TRIO PYRENEES ?

Au moins, de notre point de vue, trois raisons essentielles ;

### **1/ Financière :**

Nous savons depuis octobre 1999 que la structure du SIECA est fragile financièrement.

En fait, le manque de fonds propres conjugué aux situations financières des deux communes support a toujours été un handicap majeur à sa progression.

Pour preuve, les nombreux crédits court terme (entre 100 et 150 000 € chacun) que nous avons sollicités très régulièrement chez la Banque Populaire pour parfaire notre trésorerie pour un montant total sur la durée de 1,300,000 €. Ces crédits (utilisés et remboursés au cours de la même saison, soit de septembre à fin mars) nous ont permis de continuer d'exister lorsque les chiffres d'affaires (CA) n'étaient pas au rendez-vous pour cause d'enneigement déficient. Sur ce thème, nous sommes passés près de la fermeture en 2016 (saison où nous réalisons 1,2 M€ de CA).

La conséquence de ces CA en dent de scie et que nous n'avons pas eu la continuité requise dans nos résultats pour espérer investir, les bonnes années permettant seulement de « combler » les pertes des mauvaises. Dans de telles conditions, aucune possibilité de lever les crédits nécessaires aux investissements structurants, absolument indispensables à notre pérennité.

### **2/ Stratégique :**

Après les deux dernières saisons où nous avons sollicité la société Altiservice pour une aide en prestation d'accompagnement à l'exploitation sous forme de régie intéressée, nous avons demandé à cet opérateur de s'investir plus durablement en investissant sur notre domaine skiable.

La réponse des responsables de cette structure a été négative.

Fort de cette information primordiale et en connaissance de cause sur notre structure et situation financière, nous avons recherché un moyen différent pour pérenniser notre station, protéger ses emplois, conserver et développer cette économie réalisée sur le piémont du Cambre d'Aze.

### **3 / Solidité du projet :**

Dès 2018, Mme la Présidente du Conseil Départemental a annoncé avoir la volonté d'aider à l'investissement, les stations de montagne qui se rapprocheraient pour un fonctionnement en gestion commune. Derrière, la Région Occitanie a emboîté le pas en partageant la même idée.

Pour le Cambre d'Aze, s'appuyer sur cette structure intégrant dans son capital social deux collectivités de rang supérieur prêtes à investir était le signal que nous attendions.

Les stations de Formiguères et de Porté -Puymorens ont également franchi le pas et après un travail collectif préparatoire très important entre le département, les trois stations et la région est née la Société publique locale TRIO PYRENEES.

De ce fait, dès cette saison 2022/2023, la SPL TRIO prendra les rênes et la destinée des trois stations, Cambre d'Aze, Formiguères et Porté-Puymorens.

La gestion unique, que nous connaissons sur le Cambre d'Aze depuis octobre 1999 avec la création du SIECA (rapprochement entre St Pierre et Eyne) doit permettre de tirer vers le haut grâce aux investissements programmés, Trio Pyrénées, et de consolider et pérenniser avec la perspective d'activités 4 saisons, un regain économique sur ces trois sites. Vous trouverez, joint à ce bulletin, un exemplaire explicite de Trio Pyrénées.

Pierre BLANQUÉ



# Formons des éco citoyens

Cette année, l'école s'engage dans une démarche réflexive autour du développement durable et de la transition écologique.

Pour cela, les élèves ont d'ores et déjà découvert les différents objectifs de développement durable (ODD) et participent à présent au jury de CINEMA FOR CHANGE, un festival de cinéma international qui sélectionne des films humains et inspirants (courts et longs métrages) illustrant les ODD. Ils visionneront ainsi les cinq court-métrages proposés pour le prix jeunesse qui illustrent des ODD variés « pas de pauvreté », « égalité entre les sexes », « consommation et production responsable », « éducation de qualité », « paix, justice et institutions efficaces » puis voteront pour celui qu'ils préfèrent.

Suite à cette initiative, l'association Aventure Pyrénéenne qui souhaite également apporter sa pierre à l'édifice, offrira le visionnage du film "Bigger than Us" et la plantation de haies sur une exploitation agricole située en Cerdagne. Ce film prône le fait que nous sommes tous acteurs et aptes à agir. Cela sera l'occasion de proposer aux élèves de mettre en place des actions au sein de l'école et dans le village peut-être !

Le projet porté par l'association Sapiens Évolution pour les écoles du territoire « Ensemble préparons demain » permettra de finaliser tout ce chantier en présentant les initiatives prises par les élèves à d'autres écoles mais aussi aux parents, amis et habitants de Saint Pierre lors du « Marché des initiatives positives » qui aura lieu au Festiv'éco Sapiens les 2 & 3 juin 2023. L'idée est de proposer une place de marché où les « clients » parcourent les stands tenus par les élèves pour choisir une initiative qu'ils aimeraient ensuite mettre en œuvre chez eux ou dans leur école. Les élèves choisiront ainsi une nouvelle initiative à

reproduire.

Enfin, Béatrice GARCIA pratique déjà depuis plusieurs années « L'école dehors » ce qui signifie que les élèves de CE2/CM1 travaillent tous les jeudis matin dans la nature. L'équipe éducative va s'engager à présent aussi dans un projet de création d'une ATE (Aire Terrestre Educative), qui permettra à tous d'étudier la biodiversité et la transition écologique.

Toutes les décisions seront prises bien entendu par les citoyens de l'école, les élèves, lors des Conseils de classe et d'école !

Nous sommes riches de nos échanges alors nous serons ravis de vous accueillir si vous avez envie de partager vos initiatives éco citoyennes, vos connaissances !

## Ensemble, préparons demain !

Marie Royère



## UN SOIR D'ÉTÉ EN FORET

Un soir d'été, les papillons de la processionnaire sortent de terre. Mâles et femelles s'accouplent.

Ainsi commence la grande aventure de la chenille processionnaire du pin.

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopea Pityocampa*. Elle fait partie de l'ordre des Lepidoptères (papillon), de la famille des Notodontidae et de sous-famille des Thaumetopoeinae.

Malgré l'exposition et l'altitude de notre territoire communal, non favorable à son développement, suivant les années nous découvrons de plus en plus de nids en formation sur les pins isolés en lisière basse de la forêt, de la limite de PLANES à la limite d'EYNE.

Néanmoins, il n'y a pas d'attaque généralisée sur la forêt.

Il convient donc de surveiller et d'apprendre à connaître ce ravageur.

Après l'accouplement la femelle dépose entre 70 et 220 œufs sur les aiguilles de pin.

Les chenilles éclosent 30 à 45 jours après la ponte. Elles se nourrissent avec les aiguilles du pin, et sont reliées entre elles par un fil de soie.

En automne, les chenilles grégaires construisent un nid d'hiver à tissage soyeux, dense et blanc, sur la branche bien en lumière d'un pin. Elles passent l'hiver dans cet abri, et ne sortent que la nuit pour entretenir leur nid et se nourrir.

Au printemps, la colonie conduite par une femelle quitte l'abri et se dirige vers le sol. C'est la procession de nymphose, en longue file indienne, caractéristique de l'espèce. Les chenilles s'enfouissent dans le sol.

Dans la terre, les processionnaires se transforment en chrysalides.

Quand les conditions sont défavorables, la diapause peut être prolongée et peut durer jusqu'à cinq ans.

Chaque chrysalide se métamorphose en papillon, toujours sous la terre.

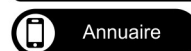
Et puis un soir d'été, les papillons sortent de terre .....

Les chenilles, en mangeant les aiguilles, affaiblissent l'arbre mais ne le tuent pas.

Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles.

La lutte contre les chenilles processionnaires du pin peut prendre différentes formes.

Consultez les professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation.



### **ATTENTION**

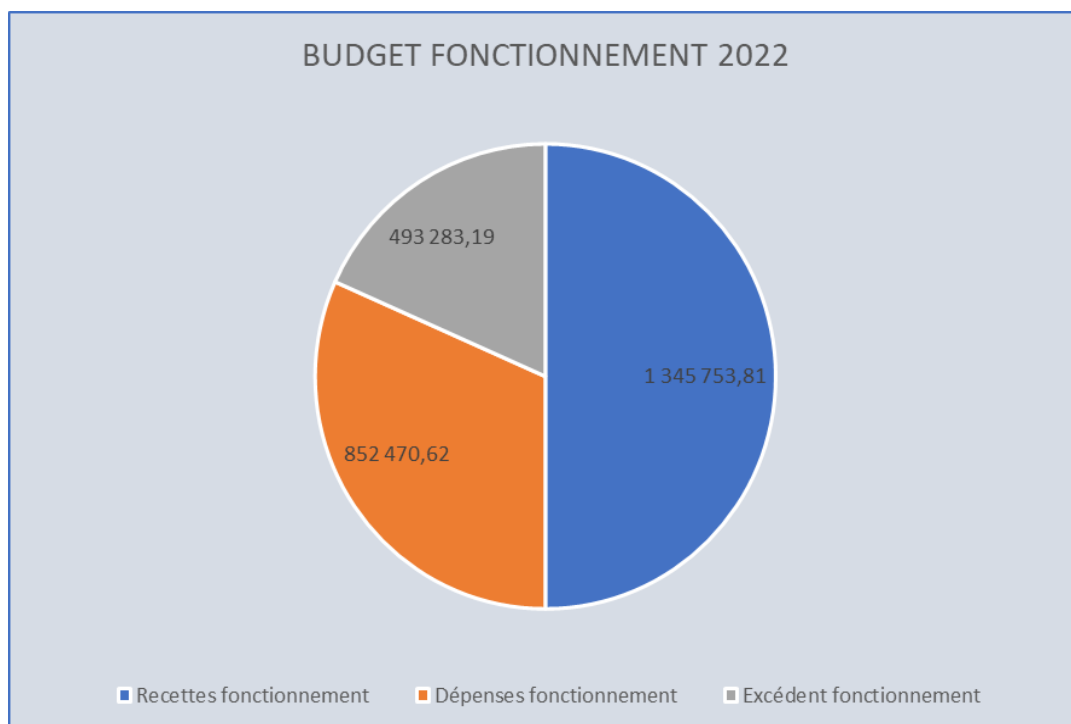
Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils contenant une substance urticante et allergène.

Le danger est sérieux pour les enfants, les personnes allergiques, les chiens et les chevaux.

Il est impératif d'éviter tout contact, même avec d'anciens nids sur les branches de pin.

Vincent ECHARD

## BUDGET COMMUNAL :



L'excédent de fonctionnement de 493 289, 19 € a été reporté en recettes d'investissement sur le le budget 2022.

Il sert à assurer le remboursement annuel du capital des emprunts, d'un montant de 139 094,12€ ( les intérêts annuels des emprunts étant défalqués de l'excédent de fonctionnement ) et au financement d'investissements nouveaux.

L'équilibre budgétaire est réalisé au niveau de chaque section : investissement et fonctionnement.

### Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	296 300 €	<b>Excédent brut reporté</b>	<b>491 088, 11 €</b>
Dépenses de personnel	207 100 €	Recettes des services	38 600 €
Autres dépenses de gestion courante	168 506, 94 €	Impôts et taxes	624 105 €
Dépenses financières	81 310 68 €	Dotations et participations	111 993 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>753 217.62 €</b>	Autres recettes de gestion courante	67 500 €
Dépenses imprévues	0	Recettes exceptionnelles	2 000 €
Dépenses exceptionnelles	500 €	Recettes financières	10 467, 70 €
Autres dépenses	30 000 €	Autres recettes	0
Charges (écritures d'ordre entre sections)	68 753 €	<b>Total recettes réelles</b>	<b>854 665, 70 €</b>
Virement à la section d'investissement	493 283, 19 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	0
<b>Total général</b>	<b>1 345 753, 81</b>	<b>Total général</b>	<b>1 345 753, 81 €</b>



Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, les charges de personnel et surtout les contributions aux organismes extérieurs, type syndicats auprès desquels la collectivité a délégué des compétences et attend des réalisations en faveur de la commune.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (secours sur pistes, redevances occupation du domaine public, revenus des immeubles) aux impôts locaux, aux dotations versés par l'Etat, à diverses recettes de gestion courante ou exceptionnelle

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les amortissements et charges à étaler et les intérêts des emprunts à payer.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les travaux extérieurs et intérieurs ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à améliorer les conditions de vie du village, aménager et apporter de nouveaux équipements structurants.

#### **INVESTISSEMENTS REALISES PARTIELLEMENT EN 2022 PAR LA COMMUNE :**

Travaux de sécurisation du Rocher d'escalade et aménagement des abords :

Coût total de l'opération : 116 067, 36 €

Subventions attendues : 88 928, 00 €

FCTVA attendu : 19 344, 56 €

Autofinancement : 7 794, 80 €

Seuls les travaux de sécurisation du rocher et le parking d'accès situé sur la route départementale D32 ont été réalisés à ce jour, pour des raisons de calendrier ;

Les travaux d'aménagement des abords seront réalisés après la saison hivernale, courant 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

D'autres investissements sont programmés en 2023, pour lesquels les études techniques sont actuellement en cours.

Ghislaine LINTZ

## Bibliothèque



Chères lectrices et chers lecteurs,

A la bibliothèque, nous aimons nous retrouver pour parler des livres, des auteurs...

Chercher et raconter de belles et nouvelles histoires.

Être ensemble pour rire, sourire, passer de bons moments pour échanger et partager nos lectures.

Vous accueillir, et surtout vous voir revenir !

Un projet de boîte à livres est en cours de réflexion.

Voilà que les dernières pages de 2022 se tournent pour laisser place aux 365 pages de cette nouvelle année 2023 afin d'écrire un nouveau livre rempli de nouvelles aventures livresques.

*Meilleurs Voeux !*

Delphine MOLINIER



## Bilan 2022 sur la sécurité

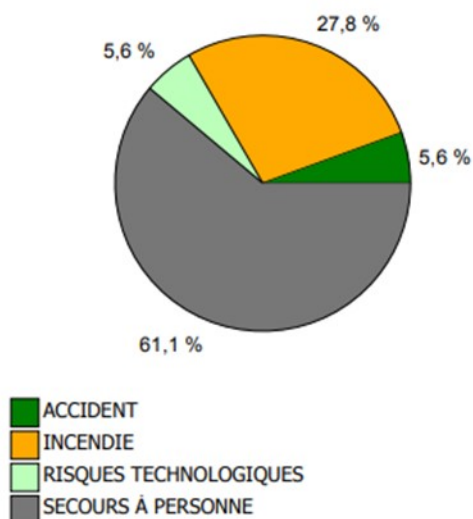
L'année 2022 a été marquée par un nombre d'interventions des services de secours sur la commune en diminution par rapport aux 2 dernières années. Les alertes de vigilance météorologique sont également en baisse. Une session de sensibilisation aux gestes qui sauvent a été organisée au mois de juillet pour les habitants de Saint Pierre dels Forcats, les retours des participants sont positifs. Les personnels du service technique et du service de l'eau ont installé un poteau incendie au niveau de la route de la forêt pour améliorer la lutte contre l'incendie.

### Les chiffres de l'année :

Nombre total de sorties de secours sur la commune du 01/01/2022 au 31/12/2022 : 18

Nombre total d'alertes préfectorales relayées à la population : 3

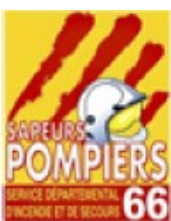
### Activités Operationnelles sur le territoire de la commune



Répartition des Interventions par catégorie de sinistre	Nb inter	Charge OPS (hommes x heures)
ACCIDENT	1	36
INCENDIE	5	89
RISQUES TECHNOLOGIQUES	1	7
SECOURS À PERSONNE	11	71
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>201</b>

Pour l'année 2023 l'objectif est d'organiser 2 sessions gratuites au mois de juillet et août d'initiation aux gestes qui sauvent, les dates seront communiquées sur le site internet de la commune et son Facebook. Le but au niveau national est de disposer de 80% de citoyens formés. Que le citoyen soit confronté de manière directe ou indirecte à une situation dangereuse, un accident, une catastrophe naturelle ou un attentat terroriste, sa mobilisation est essentielle et peut permettre de sauver des vies.

Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent à maintenir un niveau de sécurité satisfaisant dans notre commune.



#### Contacts utiles :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Jean-Marie PINEDE

Sources : SDIS des Pyrénées-Orientales

## Mariage

- Monsieur HEREDIA Christophe et Madame ZEROUAL Laëtitia

## Décès

- Madame MARTY Épouse BUSCAIL Hélène

- Monsieur PIGUILLEM François

- Madame PIGUILLEM Berthe

- Monsieur CHAMBON René



Numéro gratuit

Photos libres de droit.

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Pierre BLANQUE,

Rédaction : Pierre BLANQUE, Ghislaine LINTZ, Daniel FOURNIER, Béatrice GARCIA, Marie ROYERE, Nos écoliers, Les bénévoles du Comité, Jean-Marie PINEDE, Joëlle SERRANO, Delphine MOLINIER, Vincent ECHARD, Sylvie GAURENNE.

Mise en page et impression : Doriane CORVAISIER